



LE PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

ATTESTATION DE PRÉSENCE CONTINUE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

(Article R.314-3 du code de l'entrée et du séjour et du droit d'asile)

HORS UE

(pour les ressortissants de pays tiers à l'Union européenne)

Je soussigné(e) Madame / Monsieur (nom et prénom) :

Nom : _____ épouse : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

à : _____

domicilié(e) : _____

N° de téléphone portable : _____

titulaire du titre de séjour n° : _____

délivré par le préfet de : _____

certifie sur l'honneur ne pas avoir séjourné plus de 3 années consécutives, au cours des 10 dernières années, hors de France, ou hors du territoire des États-membres de l'Union européenne si je suis titulaire d'une carte de résident portant la mention « résident de longue durée-UE ».

Attention toute fausse déclaration ou omission peut vous exposer à des poursuites pénales (article 441-7 du code pénal).

Fait à _____

le (date) _____

Signature